



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNAT 2021 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Épreuve en brut score maximum + 5 puis match plays

QUALIFICATIONS		
Samedi 10 avril		
Première division	Deuxième division	Division promotion
Golf de Roissy	Golf de Mennecey Chevannes	Golf de Cély
1/8 FINALES et CLASSEMENT		
Samedi 5 juin		
Golf de Disney	Golf de Cély	Golf de La Chouette
1/4 FINALES ET CLASSEMENT		
Samedi 26 juin		
Golf de Mennecey Chevannes	Golf de La Chouette	Golf de Disney
1/2 FINALES ET CLASSEMENT		
Samedi 25 septembre		
Golf de la Chouette	Golf de Disney	Golf de Maintenon
FINALES ET CLASSEMENT		
Samedi 9 octobre		
Golf de Cély	Golf d'Augerville	Golf de Mennecey Chevannes

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. ASSOCIATIONS :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue.

Une seule équipe par association ou CE ou CSE dans chaque division. Une seconde équipe pourra être inscrite dans la division promotion, sous réserve de places disponibles (suivant ordre d'arrivée des inscriptions).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

2. MEMBRES DES ÉQUIPES :

Être membre de l'association d'entreprise (ou CE ou CSE) qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

L'index des participants devra être inférieur à 36. Cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée.

L'équipe comportera 4 joueurs ou joueuses de l'Association (ou CE ou CSE) dont la composition pour chaque tour sera :

au minimum 2 salarié(e)s titulaires de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ;

au maximum 2 non-salarié(e)s majeur(e)s adhérent(e)s à l'Association d'entreprise et enregistré(e)s comme tel(le)s sur Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par écrit par le responsable de la section golf du club. Les compositions d'équipe pourront changer à chaque tour en respectant les minima et maxima tels que définis ci-dessus. Toute présentation d'équipe non conforme sera refusée au départ ou les cartes annulées à l'arrivée. À la première infraction relevée concernant le statut d'un joueur, sa carte de score ne sera pas prise en compte. La seconde infraction relevée pour le même motif entraînera la disqualification immédiate de l'équipe et sa rétrogradation en division inférieure pour l'année suivante.

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. CONSTITUTION DES DIVISIONS D'ENTREPRISE DE LIGUE 2021

Pour la première année de ce championnat de la ligue de Paris Île-de-France, les équipes sont réparties dans les différentes divisions en fonction de leur classement en fin de championnat régional (Paris ou Île de France) 2019. Le nombre d'équipes dans chaque division est limité à 24. La première division est ainsi constituée des associations suivantes (si elles désirent s'inscrire) :

154	ASAF ORLY	948	SAFRAN VILLAROCHE	1910	USMT-RATP
169	ASC BNP PARIBAS PARIS	1124	LA BOURSE	1939	GLORY GLOBAL SOLUTIONS
173	ENGIE	1134	SAFRAN CORBEIL	2053	BPCE
206	ASTAS THALÈS	1147	ATSCAF PARIS	2088	SSA ALSTOM
209	IBM PARIS	1224	ES RENAULT	2146	MAZARS ET GUÉRARD
333	AMIC. AIR FRANCE ROISSY	1397	FFG	2218	GOLF de SAINT CLOUD
647	ALCATEL-NOKIA	1409	EDF ASEP	2318	ASC EMCD CASINO
926	ASPTT YVELINES	1419	ASPTT CERGY PONTOISE	2376	ORACLE GOLF



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Sont placées en liste d'attente les AS suivantes (dans l'ordre) :

1er	CA Sports (194)	2e	APILOG AUTOMATION (2575)
3e	AGJSEP PARIS (812)	4e	SANOFI SLSA (1148)

La deuxième division sera constituée d'abord des équipes de première division 2020 non retenues en première division 2021, et complétée à 24 participants. Si une AS veut présenter deux équipes, la seconde équipe sera automatiquement placée en division promotion, sous réserve que cette division ne compte pas au total plus de 24 équipes.

Les années suivantes, la répartition dans les différentes divisions se fera en fonction des résultats de l'année précédente, les nouvelles équipes s'inscrivant étant automatiquement affectées en promotion. Aucune seconde équipe ne pourra être acceptée dans une même division.

3. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France. Pour la Promotion, le nombre d'équipes est limité à 24 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à 45 € par équipe. Ils doivent parvenir, de préférence par virement **au plus tard le 6 février 2021** à l'adresse suivante :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les green-fees Équipe (245 €) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, **au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France**. Un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le championnat l'année suivante.

La liste des équipiers devra être transmise à la Ligue de Paris Île-de-France **par saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/> FFG** au plus tard le lundi avant l'épreuve. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

4. FORME DE JEU

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses d'index maximum autorisé 36.

Marques de départ en Division 1 et 2 : Blanches, pour les Messieurs – Bleues, pour les Dames.

Marques de départ en Promotion : Jaune, pour les Messieurs – Rouge, pour les Dames.

Le championnat se déroule en deux phases ; une première journée de qualification où toutes les équipes jouent en stroke play brut score maximum +5, puis trois ou quatre tours (suivant résultats) où les équipes s'affrontent deux par deux en match play (deux simples et un foursome ou greensome) permettant à l'issue du championnat que toutes les équipes soient classées dans chacune des divisions.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

1. Phase de qualification :

4 simples / stroke play brut score maximum +5 / 18 trous.

Le total d'une équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Il sera exigé 3 scores au moins, sous peine de disqualification.

En cas d'égalité, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée et reportée à une date ultérieure.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

Les équipiers pourront jouer dans l'ordre de leur choix, en se présentant aux organisateurs, une demi-heure avant l'heure de départ prévue pour le premier joueur de leur équipe.

À l'issue de ce premier tour, les équipes seront classées des rangs 1 à 24 dans chaque division. En cas de disqualification ou de forfait de plusieurs équipes lors de la phase de qualification, un tirage au sort entre ces équipes sera effectué pour déterminer leur place dans le tableau de classement afin de jouer la phase de match play.

2. Phase de match plays

1 foursome et 2 simples en match play sur 18 trous pour la 1ère et la 2e divisions.

1 greensome et 2 simples en match play sur 18 trous pour la promotion.

La composition du foursome ou du greensome est libre. Les équipiers en simple joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi 5 jours avant l'épreuve. Aucun match ne pourra être partagé, les adversaires continuant à jouer jusqu'à ce que l'un des camps le gagne, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe. Les capitaines devront présenter la composition de leur équipe au comité de l'épreuve au plus tard une demi-heure avant le premier départ de son équipe.

Les 16 premières équipes sont qualifiées pour les 1/8e de finale puis les 3 tours suivants déterminent le classement de la 1ère place à la 16e place, les vainqueurs étant opposés aux vainqueurs, les perdants aux perdants pour déterminer le classement des 16 premiers.

Les équipes classées de la 17e à la 24e place disputent les barrages puis les 2 tours suivants déterminent le classement de la 17e place à la 24e place.

En première et deuxième division, les équipes classées de la 21e à la 24e place descendront de division pour la saison suivante, mais aucune association (ou CE ou CSE) ne peut avoir deux équipes dans la même division.

En deuxième division et en promotion, les quatre équipes se qualifiant pour les demi-finales joueront en division supérieure la saison suivante.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Tableau du premier au seizième :

	8 ^e Finale	¼ Finale	½ Finale	Finale	
1 ^{er}	<input type="text"/>				
16 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
8 ^e	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
9 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
5 ^e	<input type="text"/>				
12 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
4 ^e	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
13 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>			Vainqueur <input type="text"/>
3 ^e	<input type="text"/>				
14 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
6 ^e	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
11 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
7 ^e	<input type="text"/>			<input type="text"/>	
10 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
2 ^e	<input type="text"/>		<input type="text"/>		
15 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>			



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Tableau du dix-septième au vingt-quatrième :

	¼ Finale	½ Finale	Finale	
17 ^e	<input type="text"/>			
24 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
20 ^e	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
21 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>		Vainqueur <input type="text"/>
19 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
22 ^e	<input type="text"/>		<input type="text"/>	
18 ^e	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
23 ^e	<input type="text"/>			

5. PRIX

Il est décerné un titre de champion de Ligue par division. Les trophées seront remis le jour de la finale aux clubs vainqueurs afin de faire une photo mais seront conservés par la Ligue qui y fera graver sur chacun le nom du club victorieux. Les répliques seront remises en même temps et resteront la propriété des clubs. Les joueurs des équipes finalistes seront récompensés.

6. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :
1 représentant du club accueillant la compétition ;
1 représentant de la Ligue ;
1 arbitre,
et sera affiché au tableau officiel.